



Etaient présents :

Messieurs : Gille CONTOIS (Seranville), Pierre MANGEOLLE (Vallois), Claude ANDRE et Daniel LOPPION (Vathiménil), Laurent GELLENONCOURT (Xermaménil), Luc BONACCINI (CAUE)

Excusés : Elisabeth KLEIN (Haudonville), Jeannine FULCHIN (Magnières), Jeanne VIRIAT (Remenoville), Michel FULCHIN (Magnières)

* * *

1. Etude des dossiers en cours et à solder

■ **Solde de la façade POCACHARD à Vallois :** le 29 août 2006, le groupe de pilotage avait émis un avis favorable sur la demande de Jean-Pierre POCACHARD.

Au vu des photos après travaux et de la facture acquittée, **le groupe de travail propose le versement de la subvention.**

■ **Etude du dossier BUFFARD à Mattexey :** cette demande concernant une réhabilitation de grange en logement a été reçue ce jour à la communauté de communes. Laurent GELLENONCOURT propose de réunir le groupe de pilotage pour se rendre sur le terrain. **La visite est prévue le lundi 10 septembre à 17h à Mattexey.**

■ Des contacts ont été pris auprès du CAUE et des services de la communauté de communes concernant l'aide aux portes de granges. Des demandes de subventions pourraient être déposées prochainement.

■ Jeanne VIRIAT, interrogée par un porteur de projet, a demandé des **renseignements sur l'origine du versement des subventions :**

- **Grange en logement principal :** 20 % pour une aide plafonnée à 10 000 € : 17 % versé par le Conseil Général et 3 % versé par la communauté de communes ;
- **Grange en logement locatif :** 12 % pour une aide plafonnée à 6 000 € : 7 % versé par le Conseil Général et 5 % par la communauté de communes ;
- **Ravalement de façade :** 12 % pour une aide plafonnée à 720 € : 6 % amené par le Conseil Général et la communauté de communes. *La communauté de communes verse l'ensemble de l'aide ;*
- **Porte de grange :** 25 % pour une aide plafonnée à 1 000 € : 15 % du Conseil Général et 10 % de la communauté de communes. *La communauté de communes verse l'ensemble de l'aide.*

2. Montage d'un plan de formation sur l'urbanisme et l'habitat

- Lors de la dernière réunion, le groupe avait souhaité réfléchir à la mise en place d'une **OPAH et sensibiliser les communes sur les documents d'urbanisme ;**
- Laurent GELLENONCOURT rappelle les résultats de l'étude attractivité et de l'assemblée générale organisée en avril dernier : les notions d'amélioration de qualité de l'habitat et de documents d'urbanisme étaient également ressorties des débats ;
- De plus, le groupe de travail « secrétaires de mairies » aimerait bénéficier d'une **formation sur les permis de construire et les déclarations de travaux ;**
- **Différents besoins en formation et en sensibilisation sur les thèmes de l'habitat et de l'urbanisme apparaissent donc.**

Laurent GELLENONCOURT propose au groupe « Habitat » de répondre à ces besoins par l'intermédiaire d'un plan de formation unique qui regrouperait plusieurs modules. Un document de travail est transmis aux participants (*voir pièce jointe*).

Le groupe de travail pense que :

- il est essentiel de réagir à la banalisation des villages ;
- il est important pour les élus de réfléchir à l'évolution qu'ils souhaitent pour leur commune. Réfléchir aux documents d'urbanisme permet de se poser les bonnes questions sur l'évolution des villages, d'être maître de l'évolution et d'encadrer les travaux ;
- le renouvellement des équipes municipales doit être pris en compte dans le planning de formation ;
- il serait intéressant à terme d'aboutir à un document d'urbanisme intercommunal.

Ce plan de formation permet d'avoir une vision à plus long terme et de bénéficier de financement de la part du Conseil Général (Convention de Développement Local). Il permet également de toucher un public plus large en ne s'adressant pas uniquement au groupe « Habitat ».

Le groupe « Habitat » valide le document proposé. Il sera présenté au Bureau puis au Conseil Communautaire.

3. Intégration du développement durable

Laurent GELLENONCOURT demande aux participants comment avoir une démarche de développement durable dans le cadre des actions du groupe « Habitat ».

La notion de développement durable était largement ressortie lors de l'étude attractivité menée en 2006.

Les défis définis par les élus dans le cadre de l'étude attractivité sont rappelés :

- *Comment préserver le cadre naturel et humain ?*
- *Comment ne pas laisser de côté certaines communes et effacer les coupures territoriales et sociales ?*
- *Comment servir tous les habitants ?*
- *Comment concilier rural et modernité ?*

Le groupe de travail propose :

- D'inciter à l'installation des chaudières bois pour promouvoir la filière d'approvisionnement bois énergie portée par des agriculteurs du territoire (SARL Lor'énergie) ;
- D'encourager la création de groupes (entreprises, coopérative, équipe intercommunale) qui exploiteraient les déchets de la production forestière pour alimenter la SARL ;
- De favoriser l'isolation dans les rénovations.

Le groupe précise toutefois, qu'en terme de développement durable, il faut être concret et ne pas vouloir l'appliquer partout.

4. Questions diverses

Daniel LOPPION précise que la gendarmerie peut contrôler les logements en transformation ou en construction et exiger la pose des panneaux de chantier.

Destinataires du compte-rendu :

- membres de la commission « Cadre de vie »
- membres du Bureau